

Bernard VAREILLE

Né le 25 octobre 1952

Agrégé de Droit privé et de Sciences criminelles (concours 1988).

Professeur à l'Université de Limoges (classe exceptionnelle, dernier échelon).

I.- Activités scientifiques et fonctions électives

Président du jury 2012-2013 du second concours d'agrégation des facultés de droit (droit privé et sciences criminelles).

Membre du jury 2009 du concours d'agrégation du CAMES (agrégation de droit privé d'Afrique francophone : Cotonou, novembre 2009).

Rapporteur de synthèse du 116^e Congrès des Notaires de France (2020) : « Protéger »

Membre du jury du concours Solon 2020

Président honoraire de l'Université de Limoges.

Ancien membre élu de la Commission Permanente de la Conférence des Présidents d'universités.

Ancien Président de la Commission du Règlement de la Conférence des Présidents d'université.

Ancien vice-président du CEVU de l'Université de Limoges.

Ancien chargé de mission du Président de l'Université aux questions pédagogiques.

Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges.

Ancien assesseur du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Limoges.

Ancien directeur scientifique du CREOP (E. A. 4332)

Membre du comité de rédaction et du conseil scientifique du Répertoire du Notariat Defrénois.

Membre du conseil scientifique de l'Association Rencontres Notariat-Université (ARNU).

Ancien conseiller scientifique du CRIDON Sud-ouest.

Conseiller scientifique du CRIDON Lyon.

Professeur à l'Institut National des Formations Notariales (Paris et Toulouse).

Formateur aux INAFON national et régionaux.

Directeur de formation à l'École Nationale de la Magistrature de 1996 à 2006.

Co-responsable du Master II Notarial de Limoges.

Co-responsable du Master II Gestion patrimoniale des conflits familiaux de Limoges.

Ancien membre du conseil d'administration du Centre National de l'Enseignement Professionnel Notarial.

Ancien président de la commission nationale de choix des sujets de l'examen de sortie de la voie professionnelle notariale.

Ancien expert auprès de la première commission d'habilitation des Licences professionnelles.

Président d'honneur de l'Association Europa.

Ancien expert auprès de l'AERES.

II.- Enseignements dispensés de 2015 à 2020

Introduction à l'étude du droit (L1)

Droit des biens (L2)

Droit des baux d'habitation (L3 et M1)

Criminologie (M1)

Droit civil approfondi (M2)

Droit du divorce (M2)

Techniques contractuelles (en droit patrimonial de la famille) (M2)

Liquidations (M2)

Semestrialité aux IMN, sites de Paris et Toulouse

Enseignements et co-responsabilité du diplôme « *Droit patrimonial de la famille* »

Université Paris II Assas - INAFON national

Enseignements du diplôme « *Familles recomposées* » Université de Limoges - INAFON national

III.- Publications récentes (entre janvier 2015 et juillet 2020)

Résumé : 1 ouvrage dirigé avec contributions, 5 contributions à des ouvrages, 21 articles de revues ou de mélanges, 2 rapports de synthèse publiés, 1 article d'encyclopédie, 91 commentaires et études de jurisprudence, 9 publications diverses

1°.- Ouvrages et contributions à des ouvrages (6)

Mémento Francis Lefebvre « Successions libéralités », éd. Francis Lefebvre, 1^{re} éd. 2019 (deuxième édition en préparation) :

**Direction scientifique,
coordination de l'ouvrage collectif,
et contributions personnelles** (sur les questions liquidatives notamment).

La robotisation de la justice pénale, Contribution à l'ouvrage collectif « *Justices en mutation* », Entretiens d'Aguesseau (à paraître) PULIM

Usufruit et liquidations successorales, Contribution à l'ouvrage « *L'usufruit* », Journées nationales de l'Association Henri Capitant, tome XXII, Bordeaux (éd. Dalloz, 2020)

Régime primaire, Contribution à l'ouvrage collectif *Dalloz Action « Droit patrimonial de la famille »* sous la direction de M. Grimaldi (éd. Dalloz, 2019).

La jurisprudence relative aux charges du ménage : quid du Pacs ? Contribution à l'ouvrage collectif « *Les vingt ans du Pacs, Le droit du couple et ses (r)évolutions* », LexisNexis, 2019, p. 33, avec J.-D. Azincourt

La survivance familiale, succession et transmission, Contribution à l'ouvrage collectif « *Famille, éthique et justice* », Entretiens d'Aguesseau, PULIM, 2016.

2°.- Articles de revues ou de mélanges (21)

a.- Articles de revues

Rapport des dons et rapport des dettes : Defrénois 2020, à paraître

La réserve en valeur : Defrénois 2019 p. 28

Rapport, réduction, confusion : Defrénois 2019 p. 22

La quotité disponible spéciale entre époux : La Semaine Juridique Notariale et immobilière 19/10/2018

Avantages matrimoniaux et action en retranchement : Defrénois 2018 p. 42

La liquidation et le partage de la succession : Defrénois 2017 p. 49, avec A. Kroell

Les options en droit patrimonial de la famille : Defrénois 2017 p. 8

Champ d'application de l'incorporation d'une libéralité antérieure dans une donation-partage : Defrénois 2016 p. 998

Renonciation et cantonnement : abandonner sans donner : La Semaine Juridique Notariale et immobilière 17/06/2016

Proportionnalité et acquisition sous le régime de communauté, Defrénois 2016 p. 401

Rapport, réduction et construction : La Semaine Juridique Notariale et immobilière 03/06/2016

La loi du 23 juin 2006, dix ans après : propos cursifs sur quelques questions liquidatives choisies, Gazette du Palais 2016, 31 mai 2016, n° 20.

La donation de biens à venir au conjoint survivant de l'écrivain : La Semaine Juridique Notariale et immobilière 18/09/2015

Mise en garde sur la liquidation des donations au dernier vivant, Defrénois 2015. 869.

Les avatars de la séparation de biens depuis la loi du 13 juillet 1965 : La Semaine Juridique Notariale et immobilière 10/07/2015

Conseils liquidatifs pour le rapport et la réduction, Domaines respectifs et principes d'évaluation du rapport, de la réunion fictive et de la réduction, Defrénois 2015. 630.

L'état d'un terrain donné et la mise en œuvre de la liquidation successorale, Defrénois 2015. 180

Les dispositions patrimoniales de la loi n° 2015-177 du 16 février 2015, RLDC 01/06/2015, avec G. Yildirim

b.- Articles de mélanges

Les instruments civils de la transmission des entreprises à cause de mort, Mélanges Deen Gibirila (à paraître)

Les mécanismes de compensation du travail domestique, Mélanges Annick Batteur (à paraître)

L'égalité des enfants en droit des successions, Mélanges Michel Grimaldi, Lextenso 2020 (sous presse)

3°.- Rapports de synthèse publiés (2)

Rapport de synthèse du Colloque CREOP « *Les difficultés des petites entreprises : regards croisés Droit et Gestion* », L'Harmattan, 2020.

Rapport de synthèse du Colloque CREOP « *Médiation et entreprises: regards croisés Droit et Gestion* », L'Harmattan, 2019.

4°.- Articles d'encyclopédies (1)

JurisClasseur civil : Vis « Communauté légale, Conditions et effets du emploi » (2019)

5°.- Commentaires et études de jurisprudence.

a.- Au Répertoire du Notariat Defrénois (deux chroniques permanentes : « Indivision », avec Annie Chamoulaud-Trapiers ; « Successions et libéralités »), avec Annie Chamoulaud-Trapiers et Sophie Gaudemet. **(34)**

Donation, revenus professionnels et assurance-vie : curieux ménage à trois. (commentaire d'arrêt) avec Sophie Gaudemet

Défense des droits moraux de l'artiste : nul besoin de démontrer le bien-fondé de ses prétentions pour que l'action soit recevable. Defrénois 2020, sous presse

Actions oblique et paulienne : recours du créancier personnel d'un successible négligent ou malintentionné. Defrénois 2020, sous presse

Rapport, recel et partage amiable : au-delà de cette limite, votre ticket n'est plus valable, Defrénois 23 janv. 2020, n° 156f4, p. 36

Subrogation, nue-propriété et réunion fictive : des précisions utiles, Defrénois 23 janv. 2020, n° 156f3, p. 35

L'abus de jouissance d'un indivisaire peut être sanctionné par une expulsion, Defrénois 17 oct. 2019, n° 152q0, p. 30

L'indemnité d'occupation est due à raison de la jouissance privative même s'il n'en est résulté aucune perte pour l'indivision, Defrénois 17 oct. 2019, n° 152p9, p. 30

Un notaire vaut deux témoins pour sauver un testament authentique en qualité de testament international, Defrénois 3 mai 2019, n° 148q0, p. 38

La donation-partage serait parfaite par l'acceptation d'un seul lot, Defrénois 3 mai 2019, n° 148p7, p. 34

L'avantage matrimonial étant réductible en valeur, pas d'indivision en présence d'une communauté universelle avec attribution intégrale au survivant, Defrénois 3 mai 2019, n° 148p5, p. 33

Pas de rapport des avances de part incorporées dans une donation-partage, Defrénois 3 mai 2019, n° 148p1, p. 31

Les particularismes de la liquidation en présence d'une clause de rapport forfaitaire, Defrénois 3 mai 2019, n° 148p0, p. 30

Pas d'indivision en présence d'une communauté universelle avec attribution intégrale au survivant, l'avantage matrimonial étant réductible en valeur, Defrénois 7 mars 2019, n° 146m1, p. 31

La jouissance privative exclusive du bien indivis doit être imputable à la volonté de l'indivisaire occupant, Defrénois 7 mars 2019, n° 146k8, p. 28

Le partage judiciaire de successions confondues peut être ordonné même quand il y a peu de choses à partager, Defrénois 25 oct. 2018, n° 141k8, p. 50

Distinction de la nullité du partage et de l'action en complément de part pour lésion, Defrénois 25 oct. 2018, n° 141k6, p. 49

La demande en réduction n'obéit à aucun formalisme particulier, et sa prescription peut être interrompue par une assignation en partage judiciaire, Defrénois 25 oct. 2018, n° 141k3, p. 45

Le droit de retour légal des collatéraux privilégiés ne tient compte à la succession ordinaire ni des soultes versées, ni des améliorations apportées au bien qui en fait l'objet, Defrénois 25 oct. 2018, n° 141k0, p. 43

Partage définitif : l'adjudication avec attribution à l'indivisaire occupant met fin à l'indivision, Defrénois 13 sept. 2018, n° 140a9, p. 44

Indemnité de jouissance privative : délai et forme de l'interruption de la prescription quinquennale, Defrénois 13 sept. 2018, n° 140a7, p. 41

Qu'ait préexisté, du vivant du de cujus, une indivision avec un des héritiers sur un bien n'en affecte pas sa valeur dans l'indivision successorale, Defrénois 13 sept. 2018, n° 140a5, p. 40

L'action en bornage, mesure d'administration, nécessite une décision prise à la majorité des deux tiers des droits indivis, Defrénois 13 sept. 2018, n° 140a2, p. 36

Détermination des quotes-parts indivises : indifférence du financement d'une construction indivise par accession, Defrénois 13 sept. 2018, n° 140a0, p. 34

L'ayant cause d'un héritier réservataire tenant ses droits d'une cession de droits successifs a qualité pour agir en réduction des legs consentis par le défunt, Defrénois 26 avril 2018, n° 136a6, p. 41

Une loi étrangère désignée par la règle de conflit qui ignore la réserve héréditaire est-elle en soi contraire à l'ordre public international français ?, Defrénois 26 avril 2018, n° 136a3, p. 39

Un partage unique peut mettre fin à plusieurs indivisions entre les mêmes personnes, encore qu'elles portent sur des biens différents, Defrénois 11 janv. 2018, n° 131q4, p. 38

Nullité absolue du bail conclu au nom d'une indivision et éviction de l'exception de nullité par l'exécution partielle du bail, Defrénois 11 janv. 2018, n° 131p9, p. 31

Compétence du liquidateur judiciaire pour signer le partage successoral, Defrénois 30 déc. 2015, n° 121u8, p. 1298

Droit des héritiers de demander le report de la date de dissolution de la communauté, Defrénois 30 déc. 2015, n° 121u7, p. 1298

Pas de recel successoral sans indivision, Defrénois 30 déc. 2015, n° 121u0, p. 1295

Distinction entre l'erreur cause de nullité d'un partage partiel, la lésion du copartageant et l'omission de l'indemnité de réduction due par un héritier gratifié hors part, Defrénois 15 avril 2015, n° 119j4, p. 392

Cours des intérêts sur la dette de rapport et de réduction, Defrénois 15 avril 2015, n° 119h7, p. 389

Pas de représentation du fils unique, Defrénois 15 avril 2015, n° 119h4, p. 387

Principe d'évaluation du rapport en cas de construction sur un terrain à l'aide des sommes données, Defrénois 15 avril 2015, n° 119h3, p. 387

b.- À la Revue Trimestrielle de Droit civil (chronique permanente « Régimes matrimoniaux ») (49)

La clause d'exclusion des biens professionnels en cas de divorce sous la participation aux acquêts, avantage matrimonial : Bernard Vareille — RTD civ. 2020. 175

La clause d'exclusion des biens professionnels en cas de divorce, talon d'Achille de la participation aux acquêts (suite) : Bernard Vareille — RTD civ. 2020. 178

Échec à la malice : partage de communauté et fraude aux droit d'un enfant : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 918

La maison à cheval sur une parcelle commune et sur une parcelle propre : architecture et qualification : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 914

L'apport à l'indivision d'un capital personnel en séparation de biens : adieu, charges du mariage ! : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 913

La protection du logement familial prévaut sur le droit de ne pas rester dans l'indivision : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 640

La communauté universelle avec attribution intégrale vide les biens existants, mais ne dispense pas du rapport ou de la réduction des libéralités : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 646

Encore le remboursement de l'emprunt et la contribution aux charges du mariage en régime séparatiste ! : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 638

La protection du logement familial ne fait pas obstacle à une donation avec réserve d'usufruit : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 641

La plus-value d'un bien propre n'est pas un fruit : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 171

Pour calculer la contribution communautaire à l'acquisition d'un propre, foin de l'indemnité de remboursement anticipé d'un emprunt : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 168

Le patrimoine final du pharmacien marié sous la participation aux acquêts, ou le mirage du compte 108 : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 176

Les dangers de la communauté universelle en cas d'emprunt : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 173

Où l'on voit cependant le doute s'insinuer : Bernard Vareille — RTD civ. 2019. 170

Le feuilleton à la mode : contribution aux charges du mariage et logement de la famille : Bernard Vareille — RTD civ. 2018. 956

La consultation matrimoniale est un exercice dangereux : Bernard Vareille — RTD civ. 2018. 957

La société civile immobilière chasse l'article 215, alinéa 3 : Bernard Vareille — RTD civ. 2018. 469

Les limites du changement de régime du chef d'entreprise : Bernard Vareille — RTD civ. 2018. 196

Où l'avantage matrimonial s'évade des communautés conventionnelles pour conquérir la séparation de biens avec la société d'acquêts : Bernard Vareille — RTD civ. 2018. 201

La preuve et la portée du emploi : Bernard Vareille — RTD civ. 2018. 198

Comment liquider l'avantage matrimonial né d'une séparation de biens avec société d'acquêts ? : Bernard Vareille — RTD civ. 2018. 204

Acquisition de quotes-parts propres, en régime légal, à l'aide de revenus non économisés : Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 712

Ou comment donner sans opposition possible aux enfants communs, en régime légal, des revenus non économisés : Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 713

La liquidation du profit subsistant au sens de l'article 813-1 : Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 715

Ou comment se constituer, en régime légal, d'importants revenus non économisés : Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 711

Extrapolation : calcul du profit subsistant en général : Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 717

Le silence de la mère : le consentement implicite par l'épouse commune en biens à la donation paternelle de revenus aux enfants communs vaut dispense de récompense : Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 714

Craignons la prescription quinquennale dans l'indivision post-communautaire !: Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 474

Persiste et signe : les frais sont une dépense d'acquisition qui participe au calcul de la récompense au profit subsistant : Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 472

Les limites d'une jurisprudence controversée : le financement d'un investissement locatif ne relève pas de la contribution aux charges du mariage : Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 469

L'usufruit de biens communs fait partie de la communauté, et n'est donc pas divis : Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 470

Sont exclues du calcul du profit subsistant, notamment en vue de liquider une créance entre époux, les sommes apportées par un tiers en vue d'une acquisition : Bernard Vareille — RTD civ. 2017. 471

Les dangers du tropisme communautaire, ou le rachat personnel de quotes-parts indivises sous la participation aux acquêts : Bernard Vareille — RTD civ. 2016. 919

Que faire des créances entre époux ou entre futurs époux sous la participation aux acquêts ?: Bernard Vareille — RTD civ. 2016. 916

D'une pierre deux coups : la transcription du jugement de divorce met fin à la cotitularité du bail non seulement légale, mais encore conventionnelle : Bernard Vareille — RTD civ. 2016. 433

Cotitularité du bail et solidarité légale : entre époux, rien ne sert que le bailleur désolidarise : Bernard Vareille — RTD civ. 2016. 436

Régimes de communauté : montant de la créance née du remboursement de l'emprunt afférent au bien propre d'un époux par l'autre conjoint postérieurement à la dissolution de la communauté, nominalisme : Bernard Vareille — RTD civ. 2016. 171

Régimes de communauté : composition des masses, renonciation tacite faisant tomber un propre en communauté pour les besoins du partage : Bernard Vareille — RTD civ. 2016. 167

Régimes de communauté : récompense résultant de l'amélioration d'un propre à l'aide de deniers communs, exclusion de l'industrie personnelle d'un époux, résistance des juridictions du fond : Bernard Vareille — RTD civ. 2016. 169

Régimes conventionnels : communauté universelle avec attribution intégrale, entrée en communauté du bien donné à l'un des époux avec clause de retour conventionnel, sort du droit viager au logement et des impenses utiles sur le logement : Bernard Vareille — RTD civ. 2016. 174

Régimes conventionnels : composition active de la communauté universelle, bien donné à l'un des époux avec clause de retour conventionnel et clause d'inaliénabilité, entrée en communauté, conséquences sur le sort des fruits du bien : Bernard Vareille — RTD civ. 2016. 172

Créances entre époux : point de départ des intérêts ; régime des intérêts de la dette de valeur : Bernard Vareille — RTD civ. 2015. 928

Régimes de communauté : récompenses, rôle du notaire dans la mise au point de l'état liquidatif en cas de divorce par consentement mutuel : Bernard Vareille — RTD civ. 2015. 927

Régime de communauté, récompense et créance entre époux au profit subsistant, application en cas d'acquisition d'un immeuble par l'intermédiaire d'une société immobilière : Bernard Vareille — RTD civ. 2015. 685

Régime de séparation de biens : la clause, jugée irréfragable, prévoyant que chacun est réputé avoir contribué au jour le jour aux charges du mariage, sans recours contre l'autre, peut paralyser la créance de remboursement d'un emprunt époux au-delà de sa quote-part pour l'acquisition du logement conjugal, ce paiement participant de la contribution aux charges du mariage : Bernard Vareille — RTD civ. 2015. 687

Créances entre époux : évaluation, validité d'un accord dérogeant au mode de calcul prévu à l'article 1469, alinéa 3, du code civil : Bernard Vareille — RTD civ. 2015. 690

Régime de communauté, récompense au profit subsistant, calcul en cas d'amélioration d'un bien propre à l'aide de deniers de communauté : Bernard Vareille — RTD civ. 2015. 683

Régime de communauté, composition active de la masse commune : caractère commun de la valeur de parts sociales d'une société immobilière dont les statuts ont été signés antérieurement au mariage, l'immatriculation et la libération des apports sans emploi étant intervenues postérieurement au mariage : Bernard Vareille — RTD civ. 2015. 679

Régime de communauté, composition active de la masse commune : caractère commun d'un portefeuille de valeurs mobilières propre ayant figuré sur deux comptes titres communs : Bernard Vareille — RTD civ. 2015. 681

c.- Au quotidien Les Petites Affiches (5)

La volonté de bénéficier du droit au logement prévu par l'article 764 du Code civil peut être tacite, *Pet. Aff.* 06/08/2019 n°156

Il est possible de renoncer définitivement par anticipation à l'action en retranchement, *Pet. Aff.* 06/08/2019 n°156

Le descendant du successible n'est pas tenu au rapport des dons manuels qu'il a reçus, *Pet. Aff.* 06/08/2019 n°156

Évaluation des récompenses, *Pet. Aff.* 06/08/2017 n°109

Le receleur qui ne peut restituer le bien qu'en valeur ne doit les intérêts légaux que depuis le jour où sa dette est liquidée, *Pet. Aff.* 15/05/2015

d.-Dans la revue « Solutions Notaires hebdo » (2)

L'usufruit spécial de la veuve du sculpteur ne s'étend pas aux exemplaires originaux, SNH 17/19

Conséquences liquidatives de la donation d'un bien commun, SNH 17/19

e.- À la Semaine Juridique Notariale et immobilière (1)

Recel de communauté et recel de succession : un recel peut-il en cacher un autre? - Commentaire par Bernard Vareille : La Semaine Juridique Notariale et immobilière 09/02/2018

6°) Divers (10)

a.- Cas pratiques corrigés

Action en retranchement, SNH 8/20

Principes liquidatifs et méthodologie du rapport et de la réduction des libéralités, Defrénois 27 juin 2019, n° 147b6, p. 13 (avec A. Chamoulaud-Trapiers et P. Sautjeau)

Liquidation d'une communauté et d'une succession en présence de legs de droits démembrés et d'une donation au dernier vivant (avec A. Chamoulaud-Trapiers), SNH 29/19

Liquidation civile et fiscale d'une succession comportant des legs réductibles en valeur, Defrénois 15 janv. 2016, n° 121w5, p. 23 (avec J.-P. Richaud)

b.- Éditoriaux

Éditorial : « **Confinement** » : Defrénois 23 avr. 2020, p. 1

Éditorial « **Ne jetons pas le descendant avec l'eau du bain** » Defrénois 23 mai 2019, p. 1

Éditorial « **Les mérites de la formation notariale** » Defrénois 5 oct. 2017, p. 1

Éditorial « **Sans juge, mais pas sans risque...** », Defrénois 30 mai 2017, p. 609

Éditorial « **Dix ans après** » Defrénois 15 juin 2016, p. 605

c.- Colloque non publié

Participation à un colloque international n'ayant pas donné lieu à publication : « Le droit au service des femmes », Rabat 18-19 mai 2017

VI.- Thèses et mémoires

a.- Thèses dirigées soutenues

2015 Mme Oriane Vergara « L'organisation patrimoniale en couple » (mention très honorable et félicitations du jury à l'unanimité). Thèse soutenue sous la présidence de M. le Recteur Beignier et publiée aux éditions Lextenso. Mme Vergara est Maître de Conférences à l'Université de Franche-Comté.

b.- Thèses en cours (en codirection : 4)

- M. Etienne Lejeune

- Mme Anaïs Vanel

- M. Ralph Apavou

- Mme Valérie Ladame

c.- Mémoires et rapports de DSN

Différents rapports de DSN (INFN)